

COMPTES

Assemblée Générale du 13 juin 2026

MJC de Sainte-Foy-Lès-Lyon

- Rapport du Commissaire aux Comptes: **Page 1**
- Bilan et Compte de Résultat, validés par l'expert-comptable et Commissaire aux comptes : **Page 5**
- Annexes: **Page 9**
- Bilan version MJC: **Page 13**
- Compte de résultat, version MJC.....: **Page 14**
- Valorisation du bénévolat: **Page 15**
- Budget prévisionnel 2026.....: **Page 16**

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Espace Marcel Achard
SAINTE FOY LES LYON

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social :
112, avenue Foch
69110 SAINTE FOY LES LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025



66 quai Charles de Gaulle
Cité Internationale
69006 LYON

Mesdames, Messieurs les membres de l'association

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MJC de SAINTE FOY LES LYON relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n° 2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 29 mai 2026

INELYS AUDIT
Bruno GUILLEMOIS
Commissaire aux comptes

Signé par Bruno Guillemois
Le 29 mai 2026

doc_64ye
tx_wr77z8WLwPb5

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	359 860	326 320	33 540	38 834	
Imm. corp. en cours, avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations					
Titres imm. de l'activité de portefeuille					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	2 060		2 060	2 060	
TOTAL (II)	361 920	326 320	35 600	40 894	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	37 077		37 077	2 809
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	16 835		16 835	17 879
Charges constatées d'avance	9 199		9 199	4 140	
Valeurs mobilières de placement					
Instruments financiers et jetons détenus					
Disponibilités	798 895		798 895	854 672	
TOTAL (III)	862 006		862 006	879 500	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I à VII)	1 223 926	326 320	897 606	920 395	

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

2 060

2 060

(2) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	303 303	303 303
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	57 846	60 352
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	(152 971)	(112 350)	
Excédent ou déficit de l'exercice	(34 245)	(40 622)	
	Total des fonds propres (situation nette)	173 933	210 683
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	4 475	3 009
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	4 475	3 009
	Total des fonds propres	178 408	213 692
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques	200 614	
	Provisions pour charges	90 921	285 322
	Total des provisions	291 534	285 322
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 210	5 663
	Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	73 219	60 994	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 937	1 433	
Produits constatés d'avance (1)	350 298	353 290	
	Total des dettes	427 664	421 380
	Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	897 606	920 395
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(34 244,82)	(40 621,52)
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	427 664	421 380
	(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	27 478	28 156
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	571 901	560 749
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	250 139	237 180
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	3 325	
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	2 788	36 156
Utilisations des fonds dédiés			
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			
Autres produits	793	3 029	
	Total des produits d'exploitation	856 424	865 269
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	2 444	16 899
	Variation de stocks		
	Achats de matières et autres approvisionnements		7 749
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	101 259	76 821
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	29 215	30 742
	Salaires	564 302	575 510
	Cotisations sociales	174 554	189 489
	Dotations aux amortissements et dépréciations	20 841	20 798
	Dotations aux provisions	9 000	15 000
	Reports en fonds dédiés		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			
Autres charges	4 820	4 645	
	Total des charges d'exploitation	906 436	937 654
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(50 012)	(72 385)

Compte de Résultat 2/2

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION		(50 012)	(72 385)
PRODUITS FINANCIERS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur dépréciations et provisions Différences positives de change Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie Produits des immobilisations financières cédées	15 767	19 604
	Total des produits financiers	15 767	19 604
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Valeurs comptables des immobilisations financières cédées Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		48
	Total des charges financières		48
RESULTAT FINANCIER		15 767	19 556
RESULTAT COURANT avant impôts		(34 245)	(52 829)
	Produits exceptionnels		12 278
	Charges exceptionnelles		71
RESULTAT EXCEPTIONNEL			12 207
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		872 191	897 152
TOTAL DES CHARGES		906 436	937 773
EXCEDENT ou DEFICIT		(34 245)	(40 622)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature		157 163	
Prestations en nature		74 326	
Bénévolat			
TOTAL		231 489	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature		157 163	
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole		74 326	
TOTAL		231 489	

Annexe au Compte de résultat et Bilan 2025

MJC de Sainte-Foy

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

Elle est conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Conformément au règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, l'application du règlement ANC n°2023-01 du 12 mai 2023, modifiant le règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018, a entraîné des évolutions dans la présentation des comptes annuels au 31/12/2025. En particulier, les produits et charges exceptionnels ne font désormais plus l'objet d'une rubrique distincte : il n'y a plus d'utilisation des comptes exceptionnels (tels que remboursements de formation, reprises sur engagements de retraite ou provisions pour risques), ces éléments étant reclassés selon leur nature au sein du résultat courant.

L'association bénéficie d'une mise à disposition à titre gratuit de locaux communaux qui a fait l'objet d'une valorisation dans le compte de résultat.

Quelques notions clés à propos de notre compte de résultat 2024 :

1/ Cette année encore le **résultat d'exploitation** est fortement déficitaire pour un montant de **- 50 012 €**. Nous n'avons pas atteint les objectifs de réduction du déficit structurel fixés au Budget Prévisionnel 2025.

2/ Le **résultat financier** est quant à lui positif de **15 767 €**. La baisse de 3 789 €, par rapport à l'exercice 2025 est dû à la baisse des taux et fonds disponibles.

3/ Le **résultat final** 2025 (**1+2**) est donc déficitaire de **34 245 €**. Il sera couvert par les fonds propres de la MJC.

4/ Les contributions volontaires des bénévoles de la MJC et les aides indirectes de la Ville de Ste Foy-lès-Lyon se chiffrent au total à **231 489 €** (cf. détail plus loin).

5/ Le compte de résultat consolidé (avec les contributions volontaires et aides indirectes de la Ville) s'établit donc à **1 137 925 €**.

Mécénat / dons :

Crédit Mutuel : 3 000 €

Dons : 325 €

Détails des subventions :	2024	2025
❖ Ville - Fonctionnement	153 804 €	153 804 €
❖ État - Fonjep JEP	7 107 €	7 107 €
❖ État - Fonjep Guide Asso	7 107 €	7 107 €
❖ État - Fond Développement Vie Asso.....	6 500 €	7 500 €
❖ Métropole - Soutien Vie Associative	24 500 €	26 000 €
❖ Métropole – (reliquat 2024)	24 500 €	6 413 €
❖ Métropole - Enseignements artistiques	29 475 €	30 320 €
❖ Métropole - Projets spécifiques	5 000 €	5 000 €
❖ Métropole - Costumerie	7 000 €	0 €
❖ Métropole - Investissement.....	0 €	2 600 €
❖ CARSAT - Investissement.....	0 €	2 798 €
❖ OMS - Investissement	0 €	450 €

Actions de formation du personnel :	2024	2025
❖ Prises en charge Uniformation.....	395 €	4 150 €
❖ Prises en charge Transition Pro	5 726 €	0 €

Intérêts des placements de trésorerie :	2024	2025
	19 604 €	15 767 €

Détails des disponibilités au 31 décembre 2025, période la plus haute de notre trésorerie qui aura son point bas en mai 2026 :

	2024	2025
❖ Compte courant CM	21 526 €	4 597 €
❖ Tonic Association CM	350 000 €	250 000 €
❖ Livret Partenaire CM.....	329 189 €	414 113 €
❖ Livret Bleu CM.....	78 246 €	67 633 €
❖ Parts Sociales CM.....	58 176 €	59 957 €
❖ Caisse	17 533 €	2 594 €
Total :	854 672 €	798 895 €

Rémunérations des dirigeants de la MJC en 2025 :

Aucun des dirigeants statutaires de la MJC n'est rémunéré et il n'existe pas de conventions spéciales entre ces dirigeants et l'association. M. Émile ZEIZIG, président d'honneur, abandonne ses droits sur la diffusion de sa création Mascarille au profit de l'association, soit **12 743 €**.

Stock de la costumerie :

La MJC est propriétaire depuis 1992 d'un patrimoine de costumes historiques achetés lors de la fermeture de la Maison Félix de Lyon. L'achat représentait environ **12 000 €**. Ces costumes n'apparaissent pas dans les immobilisations de la MJC et ne sont pas assurés.

Immobilisations et amortissements 2025 :

Nature des immobilisations	Durée	Mode
Immobilisations incorporelles (<i>logiciels</i>)	1 à 5 ans	Linéaire
Matériel d'activité	3 à 15 ans	Linéaire
Installations et agencement	3 à 15 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 10 ans	Linéaire
Matériel de bureau, mobilier et informatique	3 à 10 ans	Linéaire
Matériel général MJC	3 à 10 ans	Linéaire

Immobilisations	Valeur brute en début exercice	Acquisitions	Diminutions	Valeur brute en fin exercice
Costumerie	21 199 €	-	-	21 199 €
Animation & spectacle	176 989 €	8 573 €	-	185 562 €
Matériel de bureau, logistique & informatique	95 302 €	6 973 €	-	102 275 €
Matériel de transport	50 823 €	-	-	50 823 €
Totaux	344 313 €	15 546 €	-	359 860 €

Amortissements	Valeur en début exercice	Montant amortissement	Valeur en fin exercice
Costumerie	21 199 €	4 850 €	26 049 €
Animation & spectacle	143 577 €	8 062 €	151 639 €
Matériel de bureau, logistique & informatique	89 880 €	7 930 €	97 810 €
Matériel de transport	50 823 €	-	50 823 €
Totaux	305 479 €	20 841 €	326 320 €

Valeur résiduelle nette matériel, véhicules : **33 540 €**

Détails des contributions volontaires :

1/ 74 326 € soit la valorisation de **4 163 heures** de bénévolat à un coût horaire chargé compris entre 17 et 32 € fait par les élus du Conseil d'Administration et les adhérents bénévoles pour : les périodes d'inscriptions, l'aide administrative l'animation et participations aux commissions thématiques, le suivi de la base de données théâtrales Mascarille, la participation au instances extérieures, les animateurs bénévoles pour les activités Randonnées et Raquettes, le Théâtre de la Colline, la costumerie, la participation à l'encadrement des manifestations culturelles, etc.

2/ Fluides et entretien des locaux par la Ville de Ste Foy : **25 691 €**.

3/ Nous bénéficions de la mise à disposition gratuite suivant les termes de notre convention avec la Ville de Ste Foy-lès-Lyon des 996 m² du bâtiment 112, avenue Maréchal Foch, valorisés par la Commune propriétaire à **131 472 €**, ainsi que l'usage d'équipements sportifs à titre gratuit.

Cotisations perçues d'avance :

Les produits constatés d'avance pour **350 298 €** correspondent à la quote-part des cotisations versées par les adhérents de la saison 2025/2026 pour la période d'activité de janvier à juin 2026.

Provisions pour risques et charges :

Provision pour fin de carrière des salariés : elle était de **84 059 €** à fin 2024. En 2025 une reprise a été faite pour un montant de **2 138 €**, ceci afin d'honorer les primes de départ à la retraite de deux salariés.

En accord avec notre expert-comptable et le commissaire aux comptes, à partir de l'année 2024, nous calculons la provision retraite en comptabilisant le personnel âgé de 50 ans et + (*au lieu de 45 ans et +*).

Une dotation de 9 000 € a été effectuée portant le solde au 31/12/2025 à **90 921 €**.

Une reprise de **650 €** sur la provision pour risques a été effectuée portant son solde au bilan 2025 à **200 614 €**.

Provisions pour congés payés :

Le montant de la provision pour congés payés dus au 31/12/2025 s'élève à : **28 323 €**.

VF - Bilan de la MJC de Ste Foy-lès-Lyon au 31/12/2025

ACTIF					
			Année 2025	Année 2024	
Actif immobilisé			brut	amortissement	
			net	net	
	Immobilisations : matériel et véhicules	359 860 €	326 320 €	33 540 €	38 834 €
	Immobilisations financière	2 060 €		2 060 €	2 060 €
			<i>total</i>	35 600 €	40 894 €
Actif circulant					
	Créances (Clients et comptes rattachés)			37 077 €	2 809 €
	Créances (Autres)			16 835 €	17 879 €
	Disponibilités			798 895 €	854 672 €
	Charges constatés d'avance			9 199 €	4 140 €
			<i>total</i>	862 006 €	879 500 €
			Total	897 606 €	920 395 €

PASSIF					
			Année 2025	Année 2024	
Capitaux propres					
Fonds associatifs et réserves					
	Fond associatif			303 303 €	303 303 €
	Autres réserves			- €	- €
	Réserves pour investissements			57 846 €	60 352 €
	Subvention d'investissement			4 475 €	3 009 €
	Report à nouveau			- 152 971 €	- 112 350 €
	résultat de l'exercice			- 34 245 €	- 40 622 €
			<i>total</i>	178 408 €	213 692 €
Provisions pour risques et charges					
	Provisions pour retraites			90 921 €	84 059 €
	Provisions pour risques			200 614 €	201 264 €
			<i>total</i>	291 534 €	285 322 €
Dettes					
	Dettes sociales			73 219 €	60 994 €
	Dettes fournisseurs			2 210 €	5 663 €
	Produits constatés d'avance			350 298 €	353 290 €
	Autres charges à payer			1 937 €	1 433 €
			<i>total</i>	427 664 €	421 380 €
			Total	897 606 €	920 395 €

VF - Compte de Résultat Exercice 2025
MJC Sainte-Foy-lès-Lyon

CHARGES	B.P. 2025	Réalisé 2025	Réalisé 2024	PRODUITS	B.P. 2025	Réalisé 2025	Réalisé 2024
Charges d'exploitation	115 429 €	103 703 €	101 470 €	Produits d'exploitation	580 081 €	571 901 €	560 749 €
- Ménager, matériel, véhicules	3 500 €	3 706 €	3 124 €	- Manifestations	10 000 €	12 662 €	9 056 €
- Manifestations et activités	29 000 €	22 574 €	26 559 €	- Gala	4 800 €	4 820 €	- €
- Fournitures bureau/reprographie	2 100 €	1 919 €	1 915 €	- Prestations diverses	31 500 €	26 862 €	30 039 €
- Assurances	6 200 €	6 768 €	6 082 €	- Recettes d'activités	533 781 €	527 558 €	519 853 €
- Honoraires commis. aux comptes	7 000 €	6 885 €	6 952 €	- Prestations PAVA	- €	- €	1 800 €
- Information/communication	3 800 €	3 021 €	3 607 €	Adhésions	28 000 €	27 478 €	28 156 €
- Déplacements-Mission/réception	3 200 €	1 070 €	4 615 €	- Adhésions	28 000 €	27 478 €	28 156 €
- Licences inform., Hébergeurs	1 200 €	585 €	1 737 €	Subventions	235 518 €	253 464 €	237 180 €
- Frais postaux	530 €	299 €	318 €	- Ville Sainte-Foy Fonctionnement	153 804 €	153 804 €	153 804 €
- Téléphonie et internet	4 500 €	3 726 €	3 933 €	- Fonjep Guide Asso	7 107 €	7 107 €	7 107 €
- Documentation, abonnements	1 000 €	471 €	959 €	- Fonjep JEP	7 107 €	7 107 €	7 107 €
- Autres services extérieurs/réparat.	2 150 €	1 956 €	697 €	- Métropole Enseignements artistiques	27 000 €	30 320 €	29 475 €
- Cotisations externes	5 175 €	5 485 €	4 622 €	- Métropole Soutien Vie Associative	26 000 €	32 413 €	18 087 €
- Frais financiers	7 000 €	7 339 €	6 845 €	- Métropole Projets spécifiques	5 000 €	5 000 €	5 000 €
- Charges diverses PAVA	2 400 €	3 160 €	2 141 €	- FDVA Soutien Vie Associative	6 500 €	7 500 €	6 500 €
- Prestataire Paies	9 400 €	9 270 €	9 325 €	- Métropole Costumerie	- €	- €	7 000 €
- Base GoAsso	1 874 €	- €	790 €	- OMS	- €	450 €	- €
- Costumerie : locaux, alarme, divers	17 000 €	18 283 €	17 249 €	- Quote part amort. Subv. & Reprise Invest.	- €	6 438 €	- €
- Gala (sans SACEM 432 €)	5 000 €	3 786 €	- €	- Partenariats privés & dons	3 000 €	3 325 €	3 100 €
- Accompagnement Projet Associatif	3 400 €	3 400 €	- €	Autres produits	- €	3 581 €	39 185 €
Impôts et Taxes	17 120 €	29 215 €	30 742 €	- Reprise S/Prov.isque Employeur	- €	650 €	8 342 €
- Taxe salaires	17 000 €	18 664 €	18 184 €	- Reprise S/Provision.Retraites	- €	2 138 €	27 805 €
- Impôt sur les sociétés (Patrimoine)	- €	2 458 €	- €	- Produits Sdiv.Gestion Courante	- €	793 €	3 038 €
- Cotisation formation	- €	12 203 €	12 559 €	Produits financiers	12 000 €	15 767 €	19 604 €
- Remboursement frais formation	- €	-4 150 €	- €	- Intérêts placements Crédit Mutuel	12 000 €	15 767 €	19 604 €
- Déchetterie	120 €	40 €	- €	Produits exceptionnels	13 450 €	- €	12 278 €
Charges de personnel	735 782 €	738 856 €	764 999 €	- Prise en charge Uniformation	7 600 €	- €	395 €
- Salaires bruts permanents	266 287 €	268 126 €	283 636 €	- Prise en charge Transition Pro	- €	- €	5 726 €
- Salaires bruts ATA	289 174 €	293 903 €	298 480 €	- Reprise sur prov. Invest.	2 350 €	- €	2 350 €
- Charges patronales	149 952 €	150 484 €	162 218 €	- Quote part amort. Subv. Invest.	3 500 €	- €	3 807 €
- Variation Congés payés	3 500 €	3 447 €	475 €	Total des produits	869 049 €	872 191 €	897 152 €
- Frais formation	7 600 €	3 848 €	1 264 €	Résultat (Excédent)	30 182 €	34 245 €	40 622 €
- Conseil d'Etablissement	3 700 €	3 908 €	3 759 €	RESULTAT FINAL	899 231 €	906 436 €	937 773 €
- Médecine du travail	2 500 €	3 003 €	2 494 €				
- Mutuelle Santé	4 569 €	4 493 €	4 430 €				
- GUSO	8 500 €	7 644 €	8 242 €				
Amortissements et provisions	30 000 €	29 841 €	35 798 €				
- Dotation aux amortissements	21 000 €	20 841 €	20 798 €				
- Dotation aux provisions retraites	9 000 €	9 000 €	15 000 €				
Autres charges	900 €	4 820 €	4 645 €				
- Charges gestion courante	- €	302 €	4 347 €				
- SACD/SACEM/SPRE (avec Gala 432 €)	900 €	2 009 €	298 €				
- Licences logiciels	- €	2 510 €	- €				
Charges financière	- €	- €	48 €				
	- €	- €	48 €				
Charges exceptionnelles			71 €				
	- €	- €	71 €				
Total des charges	899 231 €	906 436 €	937 773 €	Total des produits	869 049 €	872 191 €	897 152 €
Résultat (Excédent)				Résultat (Déficit)	30 182 €	34 245 €	40 622 €
RESULTAT FINAL	899 231 €	906 436 €	937 773 €	RESULTAT FINAL	899 231 €	906 436 €	937 773 €

Contributions volontaires/nature	240 977 €	231 489 €	240 977 €	Contributions volontaires/nature	240 977 €	231 489 €	240 977 €
- Bénévolat valorisé	73 108 €	74 326 €	73 108 €	- Bénévolat valorisé	73 108 €	74 326 €	73 108 €
- Ville fluides et entretien des locaux	36 397 €	25 691 €	36 397 €	- Ville fluides et entretien des locaux	36 397 €	25 691 €	36 397 €
- Ville mise à dispo locaux	131 472 €	131 472 €	131 472 €	- Ville mise à dispo locaux	131 472 €	131 472 €	131 472 €
TOTAL GENERAL	1 140 208 €	1 137 925 €	1 178 750 €	TOTAL GENERAL	1 140 208 €	1 137 925 €	1 178 750 €

Valorisation bénévolat - Année 2025

Secteur	Nbre heures totales/semaine	Valorisation totale
Activités	3122 h	56 629 €
Événements	565 h	9 605 €
Vie Associative	476 h	8 092 €
TOTAUX	4163 h	74 326 €

MJC Sainte-Foy-lès-Lyon
VF - Budget Prévisionnel Exercice 2026

CHARGES	B.P. 2026	Réalisé 2025	BP 2025	PRODUITS	B.P. 2026	Réalisé 2025	BP 2025
Charges d'exploitation	109 220 €	103 703 €	115 429 €	Produits d'exploitation	597 038 €	571 901 €	580 081 €
- Ménager, matériel, véhicules	4 200 €	3 706 €	3 500 €	- Manifestations	15 000 €	12 662 €	10 000 €
- Manifestations et activités	25 000 €	22 574 €	29 000 €	- Gala	- €	4 820 €	4 800 €
- Fournitures bureau/reprographie	2 000 €	1 919 €	2 100 €	- Prestations diverses	24 000 €	26 862 €	31 500 €
- Assurances	7 000 €	6 768 €	6 200 €	- Recettes d'activités	542 788 €	527 558 €	533 781 €
- Honoraires commis. aux comptes	6 900 €	6 885 €	7 000 €	- Gones et Cie	15 250 €	- €	- €
- Information/communication	3 200 €	3 021 €	3 800 €	Adhésions	27 500 €	27 478 €	28 000 €
- Déplacements-Mission/réception	2 000 €	1 070 €	3 200 €	- Adhésions	27 500 €	27 478 €	28 000 €
- Licences inform., Hébergeurs	600 €	585 €	1 200 €	Subventions	245 868 €	253 464 €	235 518 €
- Frais postaux	350 €	299 €	530 €	- Ville Sainte-Foy Fonctionnement	153 804 €	153 804 €	153 804 €
- Téléphonie et internet	3 800 €	3 726 €	4 500 €	- Fonjep JEP	7 107 €	7 107 €	7 107 €
- Documentation, abonnements	500 €	471 €	1 000 €	- Fonjep Guide Asso	7 107 €	7 107 €	7 107 €
- Autres services extérieurs/réparat.	2 000 €	1 956 €	2 150 €	- Métropole Enseignements artistiques	29 500 €	30 320 €	27 000 €
- Cotisations externes	5 500 €	5 485 €	5 175 €	- Métropole Soutien Vie Associative	26 000 €	32 413 €	26 000 €
- Frais financiers	2 500 €	7 339 €	7 000 €	- Métropole Projets spécifiques	5 000 €	5 000 €	5 000 €
- Charges diverses PAVA	2 770 €	3 160 €	2 400 €	- FDVA Soutien Vie Associative	7 500 €	7 500 €	6 500 €
- Prestataire Paies	9 300 €	9 270 €	9 400 €	- Métropole Costumerie	- €	- €	- €
- Base GoAsso	- €	- €	1 874 €	- OMS	- €	450 €	- €
- Costumerie : locaux, alarme, divers	18 200 €	18 283 €	17 000 €	- Quote part amort. Subv. & Reprise Invest.	6 600 €	6 438 €	- €
- Gala (sans SACEM 432 €)	- €	3 786 €	5 000 €	- Partenariats privés & dons	3 250 €	3 325 €	3 000 €
- Accompagnement Projet Associatif	- €	3 400 €	3 400 €				
- Gones et Cie	13 400 €	- €	- €				
Impôts et Taxes	28 510 €	29 215 €	17 120 €	Autres produits	- €	3 581 €	- €
- Taxe salaires	18 000 €	18 664 €	17 000 €	- Reprise S/Prov.isque Employeur	- €	650 €	- €
- Taxe d'apprentissage	3 960 €	- €	- €	- Reprise S/Provision. Retraites	- €	2 138 €	- €
- Impôt sur les sociétés (Patrimoine)	1 800 €	2 458 €	- €	- Produits Sdiv.Gestion Courante	- €	793 €	- €
- Cotisation formation	12 170 €	12 203 €	- €	Produits financiers	14 000 €	15 767 €	12 000 €
- Remboursement frais formation	-7 500 €	-4 150 €	- €	- Intérêts placements Crédit Mutuel	14 000 €	15 767 €	12 000 €
- Déchetterie	80 €	40 €	120 €	Produits exceptionnels	40 247 €	- €	43 632 €
Charges de personnel	759 473 €	738 856 €	735 782 €	- Prise en charge Uniformation	- €	- €	7 600 €
- Salaires bruts permanents	280 961 €	268 126 €	266 287 €	- Prise en charge Transition Pro	- €	- €	- €
- Salaires bruts ATA	300 332 €	293 903 €	289 174 €	- Reprise sur prov. Invest.	- €	- €	2 350 €
- Charges patronales	146 592 €	150 484 €	149 952 €	- Quote part amort. Subv. Invest.	- €	- €	3 500 €
- Variation Congés payés	3 500 €	3 447 €	3 500 €	- Reprise fonds propres pour équilibre	40 247 €	- €	30 182 €
- Frais formation	7 200 €	3 848 €	7 600 €				
- Conseil d'Etablissement	3 918 €	3 908 €	3 700 €				
- Médecine du travail	2 808 €	3 003 €	2 500 €				
- Mutuelle Santé	4 662 €	4 493 €	4 569 €				
- GUSO	9 500 €	7 644 €	8 500 €				
Amortissements et provisions	23 500 €	29 841 €	30 000 €				
- Dotation aux amortissements	16 500 €	20 841 €	21 000 €				
- Dotation aux provisions retraites	7 000 €	9 000 €	9 000 €				
Autres charges	3 950 €	4 820 €	900 €				
- Charges gestion courante	- €	302 €	- €				
- SACD/SACEM/SPRE (avec Gala 432 €)	1 400 €	2 009 €	900 €				
- Licences logiciels	2 550 €	2 510 €	- €				
Charges financière	- €	- €	- €				
	- €	- €	- €				
Charges exceptionnelles							
	- €	- €	- €				
Total des charges	924 653 €	906 436 €	899 231 €	Total des produits	924 653 €	872 191 €	899 231 €
Exédant				Déficit		34 245 €	
RESULTAT FINAL	924 653 €	906 436 €	899 231 €	RESULTAT FINAL	924 653 €	906 436 €	899 231 €
Contributions volontaires/nature	231 489 €	231 489 €	240 977 €	Contributions volontaires/nature	231 489 €	231 489 €	240 977 €
- Bénévolat valorisé	74 326 €	74 326 €	73 108 €	- Bénévolat valorisé	74 326 €	74 326 €	73 108 €
- Ville fluides et entretien des locaux	25 691 €	25 691 €	36 397 €	- Ville fluides et entretien des locaux	25 691 €	25 691 €	36 397 €
- Ville mise à dispo locaux	131 472 €	131 472 €	131 472 €	- Ville mise à dispo locaux	131 472 €	131 472 €	131 472 €
TOTAL GENERAL	1 156 142 €	1 137 925 €	1 140 208 €	TOTAL GENERAL	1 156 142 €	1 137 925 €	1 140 208 €